## Suiet

Résilience économique, Environnement





## Production d'électricité sur l'exploitation

Ces dernières années ont été marquées par la hausse du prix de l'électricité et de l'augmentation des besoins. Des directives nationales ont été orientées sur la production d'énergie solaire locale. La dépendance des exploitations laitières vis-à-vis de l'électricité, la disponibilité des bâtiments agricoles ainsi que la rentabilité économique, font que de plus en plus d'exploitations envisagent l'installation de panneaux photovoltaïques.

#### Comment cette pratique fonctionne?

L'énergie solaire photovoltaïque consiste à convertir le rayonnement lumineux en électricité. Des panneaux captent le rayonnement et produisent du courant continu. Ce courant peut être stocké dans des batteries, soit il va passer par des onduleurs, qui vont le transformer en courant alternatif. Ce courant pourra ainsi être injecté dans un réseau.

Le **potentiel de production** est inépuisable grâce au soleil, même si l'ensoleillement varie au cours de l'année. A condition d'orientation optimisée, il est possible de produire environ 140 kWhélec/m².

Les puissances des installations en toitures pour une exploitation, sont de 9 à 250 kW et plus.

Aujourd'hui la majorité des installations en exploitation revendent l'intégralité de leur production. Mais une partie d'auto-consommation est possible, notamment pour les systèmes très consommateurs.



#### **Les Investissements**

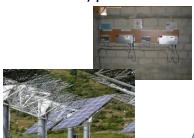
En panneaux photovoltaïque, les emprunts se font sur 10 à 15 ans, et dès la première année la vente d'électricité apporte de la trésorerie. L'investissement nécessaire dépend également de la distance au réseau électrique. Exemples d'investissements (prix pour la France) pour une installation de :

- 36 kW:

Investissement : €38,000 - €47 000 Raccordement au réseau : €1500 - €5000

- 100 kWp :

Investissement : €90,000 - €110 000 Raccordement au réseau : €5000 - €25,000



#### Construire votre projet

Pour réaliser un projet de production d'électricité solaire, il est indispensable de réfléchir aux objectifs et aux possibilités :

- Quelle part d'autoconsommation ?
- Quelle puissance d'installation?
- Choisir les surfaces pouvant recevoir les panneaux selon le document cadre départemental (bâtiment, toiture, sol)
  - Quelle capacité à investir ?
    - Quel installateur ?
    - Qui assure l'entretien?
- Quel statut juridique utiliser (interne ou externe à l'exploitation)?

#### Points d'attention

Bien se renseigner en amont sur les conditions et tarifs d'achat pratiqués : cela va orienter le dimensionnement du projet

#### Conseil de mise en œuvre

N'hésitez pas à vous faire accompagner dans la réflexion de ce projet, par différents fournisseurs et de conseillers technique indépendants.

Des aides locales pour les investissements existent : renseignez vous auprès des régions et départements

#### Evaluation de la méthode



#### Parole d'éleveur :

"Une fois l'investissement et l'installation réalisés, la maintenance est gérée par un prestataire de services : l'installation génère un profit sans que j'y consacre du temps."



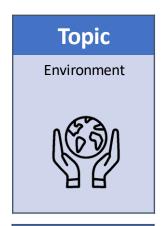


# Different topics that can be used (left top corner):

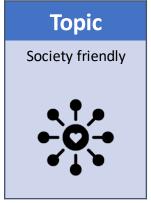












# Different topics can also be combined, for example:



